

Aide mémoire pour effectuer toutes les démarches lors d'une reprise d'un cabinet dentaire existant ou d'une nouvelle acquisition

1. Choix de la région en fonction du nombre d'habitants et du nombre de dentistes dans le secteur. (*en Suisse pour que la profession puisse encore être rentable, on compte 1'500 habitants pour 1 dentiste*)
2. En cas de reprise, obtenir la comptabilité des 5 dernières années, voir inventaire du cabinet. (Feuille disponible auprès des dépôts dentaires)
3. Effectuer 1 projet par architecte ou maison spécialisée (dépôt dentaire)
Faire des appels d'offre (environ 2 à 3 par branches) pour le sanitaire, l'électricien, le peintre, le maçon, le menuisier, le poseur de sol et l'informatique.
4. Faire également la liste pour tout le matériel dentaire, tels que unit, meuble, radiologie, OPT, compresseur, moteur d'aspiration, stérilisateur, logiciel pour traitement patient.
5. Etablir une liste du petit matériel et des consommables, ainsi que tous les produits d'entretien et de désinfection.
6. Etablir un business plan pour demande de crédit, et effectuer l'offre auprès de plusieurs établissements bancaires.
7. Appel d'offres auprès des diverses assurances pour obtenir les devis suivants :
 - Assurance chantier en cas de dégât
 - Maladie et perte de gain
 - LAA et complémentaire
 - Inventaire entreprise et perte d'exploitation
 - Responsabilité civile
 - Protection juridique

8. Déclaration à l'ECA pour le feu (selon les cantons)
9. Demande d'un numéro et inscription chez Swisscom, Directories, LTV pages jaunes
10. Demande du droit de pratique comme indépendant :

S'adresser au : **Service de la santé publique**
Rue Cité-Devant 11
CH-1014 Lausanne
Tél. 021 316 42 00
www.santepublique.vd.ch

Fournir : Original ou copie conforme du diplôme
Curriculum Vitae
Original de l'extrait du casier judiciaire central
Attestation de travail prouvant la pratique professionnelle acquise après l'obtention du diplôme (*minimum 2 ans à 100%*)
Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
(*dès ouverture du cabinet*)
Copie d'une pièce d'identité

Emolument : CHF. 565.-

11. Attribution du code créancier (N°RCC)

S'adresser à la santé Suisse : **SASIS SA**
Ressort RCC
Morgartenstrasse 17
Case postale 3841
CH-6002 Lucerne
Tél. 0900 900 001
www.sasis.ch zsr@sasis.ch

Pour obtenir un numéro RRC il faudra obtenir :

- Le N° GLN : On l'obtient également auprès de la SASIS
- Une adhésion aux conventions tarifaires auprès de la SSO, même si on n'est pas membre :

SSO
Tarif dentaires
Tél. 031 312 70 07

Emolument : CHF. 500.-

12. Autorisation d'utiliser des rayonnements ionisants :

S'adresser à : **Office fédérale de la santé publique (OFSP)**
Division de la radioprotection
CH-3003 Berne
Tél. 031 312 70 07

Emolument : CHF. 300.-

13. Prise en charge des déchets spéciaux (boîte jaune) (liquide radiologique)

S'adresser auprès d'un groupement hospitalier proche du cabinet.

Bevaix, le 13 septembre 2010
C. Binggeli